

**Rubrique:** Economie, travail et éducation  
**Sous-rubrique:** Autorisation hôtellerie et restauration  
**Date de publication:** KABVS 06.05.2024  
**Visible par le public jusqu'au:** 06.08.2024  
**Numéro de publication:** AR-VS05-0000001048

**Entité de publication**



Ville de Sion - Service de la sécurité publique, Rue de Loèche 34, 1950 Sion

## **Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Mathieu Marcel Stève Fournier, Sion**

**Bénéficiaire de l'autorisation**

Monsieur Mathieu Marcel Stève Fournier

**Délivrance d'une autorisation d'exploiter – changement d'exploitant et d'horaire**

Conformément aux dispositions de la Loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Sion porte à la connaissance du public que Monsieur Mathieu Marcel Stève Fournier, domicilié à Martigny, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacement : Parcelle 659, avenue de France 14, 1950 Sion

Enseigne : Migros restaurant & Take away

Prestations : Vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, à emporter ou à livrer

Ancien horaire d'exploitation : Tous les jours de 06h00 à 22h00

Nouvel horaire d'exploitation : Tous les jours de 06h00 à 24h00

Entrée en force : Dès décision du conseil municipal

**Moyen de droit / Consultation**

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par pli recommandé à la Ville de Sion, Service de la sécurité publique, rue de Loèche 34, 1950 Sion, dans les 30 jours à dater de la présente publication.

**Point de contact**

Ville de Sion - Service de la sécurité publique  
Rue de Loèche 34  
1950 Sion

**Délai**

Expiration du délai: 05.06.2024